

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'établissement

École Notre-Dame-de-l'Assomption

Date et heure : 07 novembre 2024 17h45 Lieu : Classe de Stéphanie

Noms	Rôle	Présences
Marie-Ève Caron	Parent 1	x
Cassandra Perreault	Parent 2	x
Nicolas Bilodeau	Parent 3	x
Katy Provencher	Parent 4	x
Joanie Glasson	Parent 5	x
Marie-Ève Cloutier	Substitut parent 1	
Amelk Ramville	Substitut parent 2	
Tanya Desmarais Tardif	Enseignante 1 (en alternance)	
Marie-Soleil Laroche	Enseignante 1 (en alternance)	x
Micheline Plante	Enseignante 2	x
Renée-Lyne Bazin	Enseignante 3	x
François Vignieux-Blais	Substitut enseignant	
Annie Foucault	Représentante soutien 1	
Naomy Martel	Représentante soutien 2	
Josée Letendre	Représentante de la communauté	x
Grégory Fortier	Directeur	x

1. Mot de bienvenue et modalités;

Micheline sera la secrétaire pour la rencontre. Cela a été voté à la précédente rencontre du 03 octobre 2024.

2. Ouverture de la séance et vérification du quorum;

Joanie Giasson ouvre la séance à 17 h 53.

Nous avons quorum.

Proposé par Nicolas Bilodeau et adopté par Katy Provencher.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

10-CE-2024-2025

Nous faisons la lecture de l'ordre du jour.

Proposé par Marie-Ève Caron et adopté par Micheline Plante.

4. Retour sur la lettre de Marie-Ève Cordeau et David Perrault ;

11-CE-2024-2025

Cassandra propose de passer un vote secret à la suite d'une suggestion de Grégory.

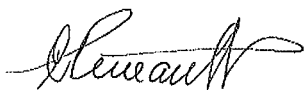
Nous votons par vote secret pour savoir si l'ensemble du CÉ appui la lettres des parents.

Cassandra et Grégory seront les scrutateurs.

Il est adopté à la majorité que le CÉ appuiera la lettre des parents.

5. Clôture de la séance;

Il est proposé par Renée-Lyne Bazin et adopté par Marie-Soleil Laroche de lever la séance à 18 h 09.



X

Présidente



X

Directeur